

ANGERS VILLE GOURMANDE

Quelques pratiques de
l'agriculture urbaine

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

SOMMAIRE

Introduction	5
Contexte, objectifs de l'étude, méthode	6
• Une enquête pour comprendre les pratiques des jardiniers citadins	6
• Les entretiens	7
Une diversité de jardins et de conceptions	8
• Dessiner l'agriculture urbaine	8
• Typologie des jardins collectifs d'Angers	10
• Aux portes de la ville : une agriculture diversifiée	11
• Dans la ville : des pratiques et des projets	12
Cultiver : aspirations citadines ? (paroles des jardiniers...)	15
• Jardins - Jardiniers : des profils différents	16
• Les motivations	20
• Les pratiques	23
• Sports et expérimentations	24
• Apprentissage et échanges	24
• Respect de l'environnement	25
Conclusion	27
Jardins d'ailleurs	28
Annexes	30
• Charte <i>Un jardin pour tous</i> de la ville d'Angers	30
• Extraits du livret d'accueil des jardins familiaux d'Angers	32
• Pour aller plus loin	34

INTRODUCTION

L'agriculture urbaine est une forme émergente de pratiques agricoles en ville, généralement en parcelles partagées, ou en jardins individuels et/ou collectifs. Si elle fait l'objet de nombreuses réflexions stratégiques, elle est aussi sujet d'études, de projets à moyen terme comme celui de l'agriculture verticale. Elle participe également à l'enrichissement de la biodiversité en ville.

Forme héritée du jardin ouvrier, le jardin collectif – nommé ainsi par opposition aux jardins privés individuels – se réinvente en devenant le support de nouvelles relations à l'espace vécu, de significations et représentations. On y expérimente désormais des formes de vivre-ensemble, d'animation socioculturelle, de participation et de gouvernance censées activer de nouvelles relations entre les citoyens-jardiniers, les élus et les professionnels, entre l'individu et le monde associatif, etc. Le jardinage, l'agriculture urbaine et plus précisément les jardins collectifs acquièrent désormais une importance et une légitimité nouvelles. Cet espace collectif assure à l'échelle locale une forme de qualité de l'environnement et de cohésion sociale :

« *L'émergence du jardin collectif comme figure récurrente de l'urbanisme durable s'inscrit à la croisée d'un intérêt pour la nature en ville et les espaces collectifs ; il s'agit d'injecter du vert, mais du vert intelligent, à « haute valeur sociale ajoutée ».*

Andréa Nicolas - Tozzi Pascal - *Animation et participation citoyenne dans les quartiers durables : expériences française de jardins collectifs* - Colloque international Octobre 2011.

Empruntés à la campagne, ces jardins ont accompagné l'histoire de nos sociétés urbaines. Ils apparaissent désormais dans le paysage des centres-villes sous la forme de jardins partagés et/ ou jardins en pied d'immeuble, le plus souvent de quartiers d'habitat social. A la différence des jardins familiaux, dont la fonction principale est vivrière, ces jardins ont pour vocation de contribuer à la relance de la vie collective et/ou associative d'un quartier en permettant aux habitants d'apprendre à se connaître autour des activités de jardinage. Ils sont bien souvent le support d'objectifs ciblés : favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants ainsi que la convivialité et le lien social.

Les citoyens aspirent à davantage de nature « nourricière » dans leur quotidien. La nature devient un élément clé dans leur vie de tous les jours (cadre de vie, bien-être, tranquillité). Elle améliore l'attractivité du territoire et « l'habitabilité » urbaine. De plus, l'évolution des pratiques résidentielles, de loisir, le développement des pratiques agricoles telles que la cueillette ou la vente à la ferme, marchés bio, drive fermier mettent en œuvre des relations nouvelles entre agriculteurs/ producteurs et citoyens. Au-delà de l'espace domestique, le jardin en ville s'invente ou se réinvente. Sur les toits, les murs, les terrasses, les balcons, dans les cours, jardiner en ville constitue alors une façon originale et créative de récupérer tous les espaces : un complément à l'agriculture rurale ou traditionnelle?!

Le terme d'agriculture urbaine désigne dans cette étude une production dans la ville utilisée à des fins essentiellement d'autoconsommation via des terrains à l'intérieur de la ville (les potagers et jardins urbains : production non marchande).

CONTEXTE, OBJECTIFS DE L'ÉTUDE, MÉTHODE

Les jardins collectifs d'Angers¹, familiaux comme partagés, sont bien souvent le résultat d'initiatives menées par différents types d'acteurs, associations, particuliers, bailleurs sociaux, et en tout premier lieu par la municipalité. Ces jardins collectifs sont donc le résultat d'une demande citoyenne identifiée et reconnue par la commune. Si pour la ville, ces jardins sont des outils d'aménagement urbains favorisant le lien social et la préservation de la biodiversité et du paysage urbain, pour les jardiniers rencontrés, ce sont essentiellement des lieux de nature, de loisirs et de bien-être en ville.

// Une enquête pour comprendre les pratiques des jardiniers citadins

L'aura a réalisé des entretiens individuels auprès de 6 responsables et/ ou présidents d'association de jardins familiaux et jardins partagés d'Angers. Elle a également mené 3 entretiens collectifs auprès de jardiniers des jardins familiaux d'Angers et de Resto'Troc. Ces entretiens collectifs ont été réalisés avec l'appui du président de l'association « Petits jardiniers de la Treille » (209 parcelles) situé dans le quartier de la Roseraie et de la responsable de Resto'Troc, association qui dispose de 36 parcelles dans les jardins familiaux de la Haloperie situés dans le quartier de Belle-Beille. Deux autres entretiens individuels auprès de deux habitants d'Angers sont venus compléter le panel : un habitant du quartier de la Roseraie (propriétaire d'une maison individuelle et ancien propriétaire d'une parcelle de 500 m² dont 300 dédiés à son potager aux Ponts-de-Cé) et un habitant du quartier Centre-Ville/ la Fayette (copropriétaire) ayant aménagé sur le toit de sa résidence un potager de 30 m².

Afin de saisir les représentations et fonctions du jardinage en ville, la visite de jardins « citadins » (familiaux et individuels) a eu lieu. Cela a largement contribué, en complément de textes et études², d'identifier les grands enjeux liés aux jardins en ville qu'ils soient collectifs ou individuels.

Cette enquête est réalisée sur le territoire angevin et plus particulièrement sur la ville centre. Ainsi 4 jardins familiaux ont pu être visités avec l'accord au préalable du président ou du responsable de l'association gérant le jardin. Ces visites ont toujours été accompagnées par ces derniers.

L'enquête est également complétée et illustrée par la réalisation de deux représentations cartographiques : une carte représentant l'ensemble des espaces relevant de l'agriculture et de la nature à Angers et ses communes limitrophes et une autre sur l'ensemble des pratiques liées à ses espaces (non-marchandes, d'insertion et de commercialisation de proximité).

¹ Depuis 2003, la ville d'Angers met à disposition, dans le cœur des quartiers d'habitat social, des terrains de 400 m². Une réflexion sur le développement de ces terrains a donné lieu, depuis la création du premier jardin en pied d'immeuble en 2003, à l'élaboration de 6 autres jardins dans cinq quartiers prioritaires d'Angers. Elle soutient également par ses aménagements de parcelles et la mise à disposition de terrains, huit associations angevines dont sept sont regroupées au sein d'une fédération départementale : la fédération des jardins familiaux de l'Anjou. Ainsi, avec plus de 1 000 parcelles allant de 100 m² à plus de 200 m², les jardins familiaux recouvrent environ 27,5 hectares répartis sur le territoire de la ville ou en périphérie. Deux tiers des terrains appartiennent à la ville. Les autres sont, soit propriété des associations, soit loués par des propriétaires privés à des jardiniers.

² voir *Pour aller plus loin* (p.34)

// Les entretiens

Les jardiniers ont été interrogés sur la base d'un même questionnaire. Il portait sur les pratiques de jardinage (caractéristiques du jardin, histoire du jardinier, etc.), et les représentations du jardin et du jardinage (fonctions du jardin, rapport à la nature, rapport aux autres jardiniers, etc).

Pour les présidents ou responsables d'association, les questions portaient davantage sur l'historique de l'association, le public des jardiniers, l'animation dans le jardin, la gestion et le financement, etc.

Quelques chiffres clés à Angers

Les jardins familiaux

8 associations regroupées
au sein d'une fédération
départementale

27,5
hectares

76 871 ménages en 2012
(recensement)* soit 1
parcelle pour 77 ménages
* INSEE 2012

1 000 parcelles (de 100 à plus de 200 m²) :
626 propriétés ville d'Angers et 327
propriétés privées

Habitat pavillonnaire

1 000 hectares (22,5 % de la surface
totale)

18 309 maisons individuelles.
Comme la superficie
moyenne d'une parcelle
par maison est de 564 m² :
autant de possibilités de
bénéficier d'un jardin
potager!

UNE DIVERSITÉ DE JARDINS ET DE CONCEPTIONS

// Dessiner l'agriculture urbaine³

L'agriculture a toujours existé en milieu urbain. Les ceintures maraîchères et les jardins ouvriers sont deux exemples qui attestent des liens étroits et complexes tissés entre un espace – l'urbain – et une activité – l'agriculture.

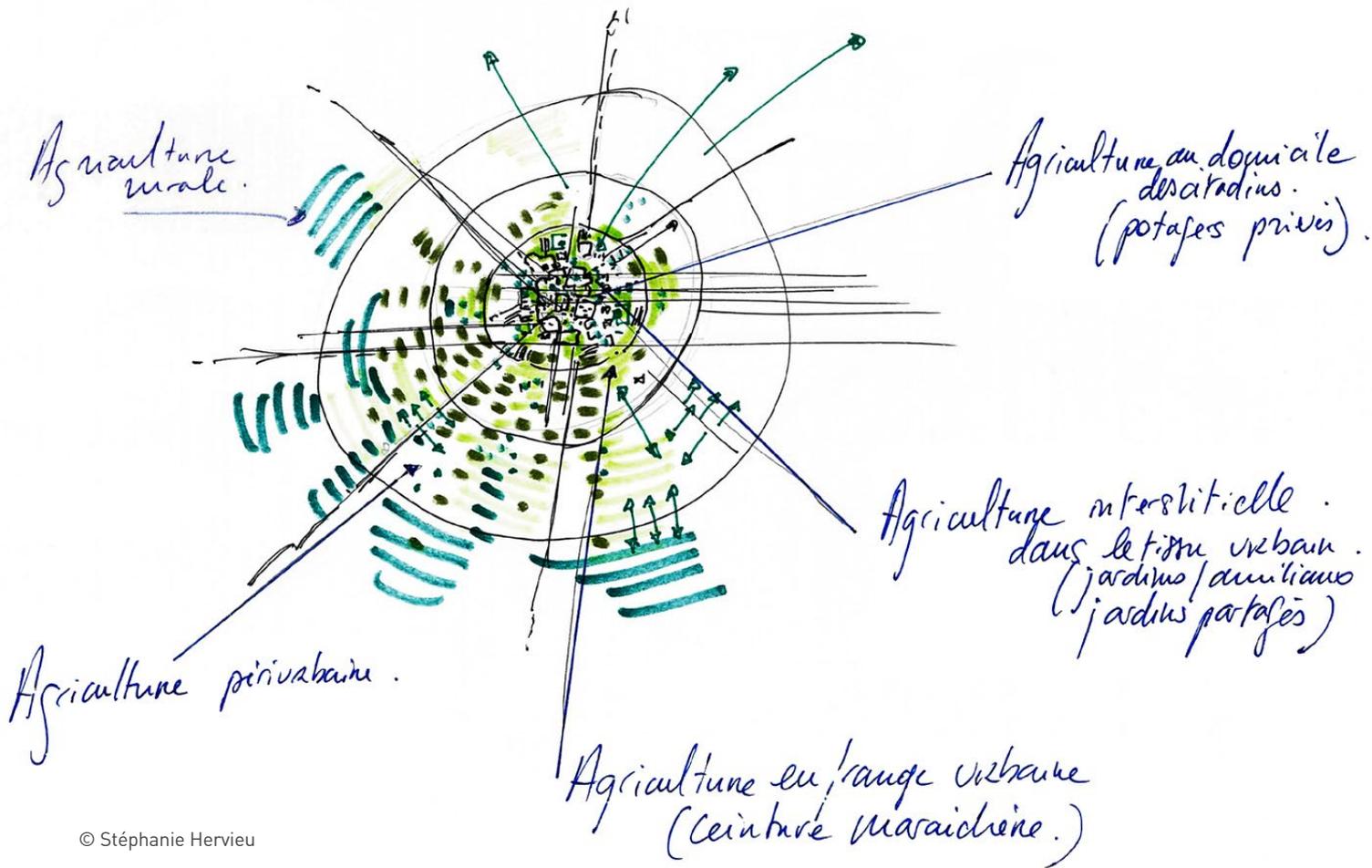
Mais il n'existe pas une seule et unique agriculture urbaine. Elles sont bien plusieurs où enjeux et initiatives s'entremêlent et se complètent. Il s'agirait donc d'une activité de proximité et multifonctionnelle (aménagement urbain, éducation, loisirs, santé, environnement, interactions sociales, sécurité alimentaire, développement économique).



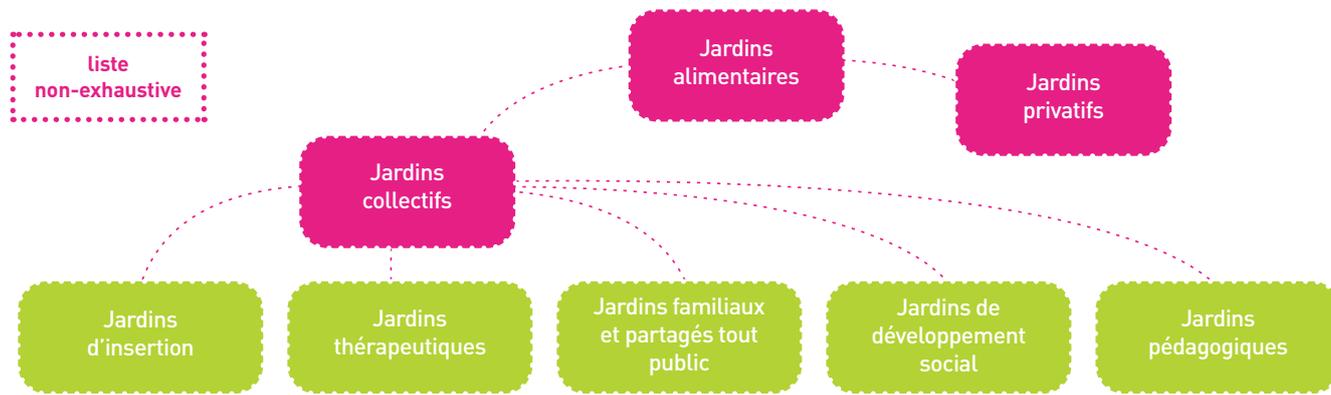
L'agriculture péri-urbaine, au sens étymologique, est celle qui se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature des systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville ».

André Fleury et Pierre Donadieu, août 1997
« De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine »
Le courrier de l'environnement n°3 - août 1997.

³ Schéma inspiré notamment par la lecture de l'article de Paula Nahmias et Yvon Le Caro, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales », 2012, Environnement urbain/ urban environnement, volume 6, p.a-1 à p.a-16.



// Une typologie des jardins collectifs d'Angers



Public visé :
personnes en difficulté sociale et professionnelle et en demande de réinsertion.

Objectifs :
support d'insertion sociale et professionnelle pour retrouver un emploi et reconstruire un projet personnel. Production et distribution des fruits et légumes biologiques de saison, sous forme de paniers hebdomadaires par une formule d'adhésion.

Expériences angevines :

- les jardins de Cocagne situés à Angers;
- les jardins du Cœur à Angers.

Public visé :
personnes handicapées, personnes âgées ou hospitalisées.

Objectifs :
outil thérapeutique favorisant la santé et le bien-être de personnes en établissement hospitalier, de personnes âgées et/ ou handicapées; espace de détente et d'échanges entre patients, personnels hospitaliers et visiteurs de l'établissement.

Expériences angevines :

- jardin partagé au CHU d'Angers créé en 2013;
- jardin du Centre de santé mentale angevin (Cesame) à Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Public visé :
tout public

Objectifs :
autoconsommation, espace de loisirs et de convivialité.

Expériences angevines :

- Jardins familiaux : ensemble de parcelles individuelles. Chaque jardinier récolte ce qu'il cultive sur sa parcelle. Espaces en périphérie de quartier (10 jardins familiaux à Angers).
- Jardins partagés : jardin conçu, construit et cultivé collectivement. La production est partagée entre tous les jardiniers. Espaces à l'intérieur d'un îlot bâti : 4 jardins partagés existants d'immobilière Podeliha + 3 nouveaux projets à venir.

Public visé :
habitants d'un quartier avec des difficultés sociales. Espaces extérieurs à proximité d'habitats sociaux, également appelés « jardins en pied d'immeuble ».

Objectifs :
contribuer à la relance de la vie collective et/ou associative d'un quartier, favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, favoriser la convivialité.

Expériences angevines :

- Angers : 6 jardins en pied d'immeuble. Animation par la Régie de Quartier depuis 2004 .

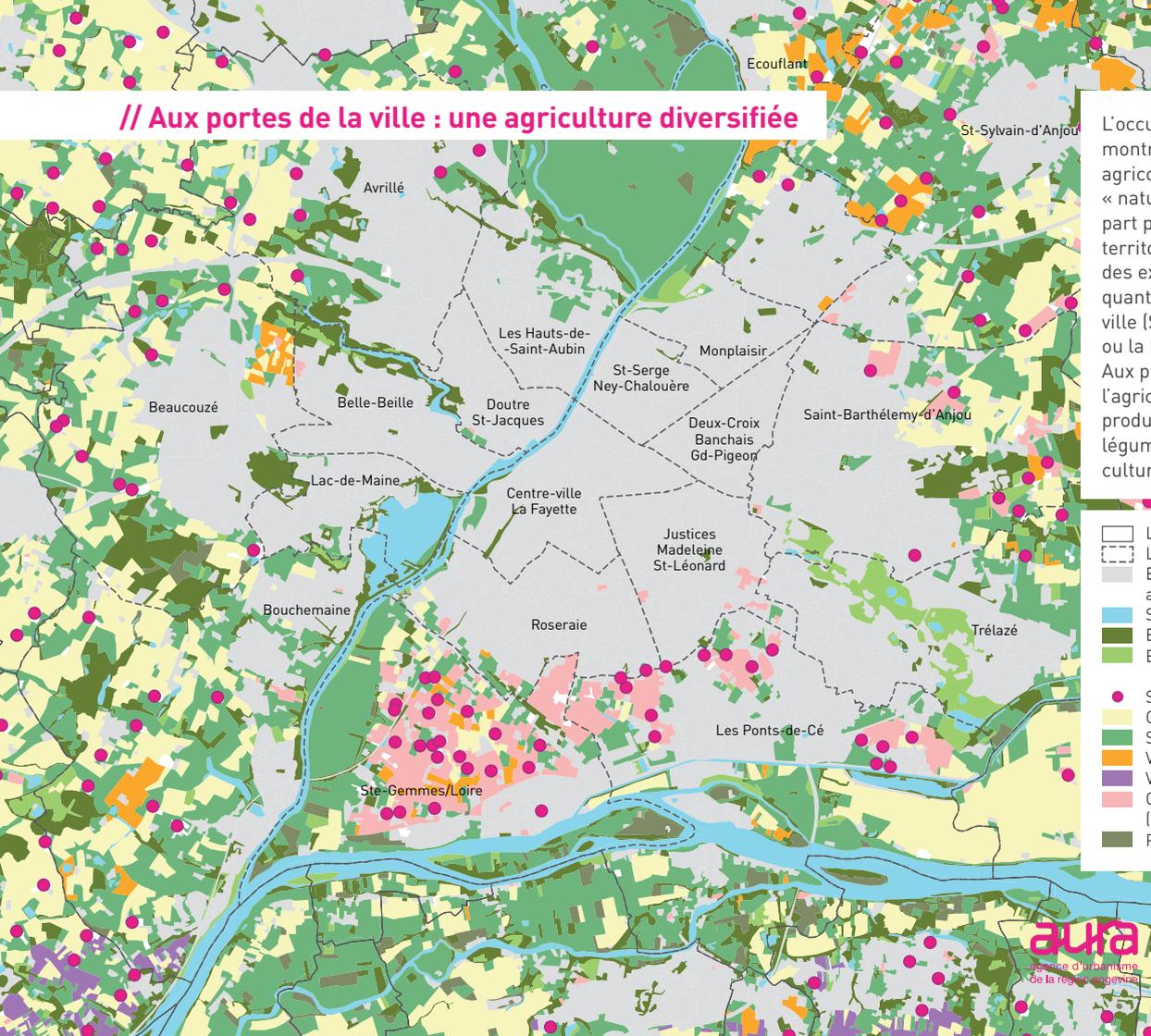
Public visé :
enfants, adolescents (scolaires, périscolaires, centre de loisirs, etc.

Objectifs :
outils d'animation et d'éveil permettant des activités de sensibilisation, d'éducation ou de formation en lien avec l'environnement, la nature, l'écocitoyenneté et le jardinage.

Expériences angevines :

- les jardins d'expression et jardins d'école -accompagnement par Terre des Sciences (27 structures retenues en 2015 pour les jardins d'expression).

// Aux portes de la ville : une agriculture diversifiée

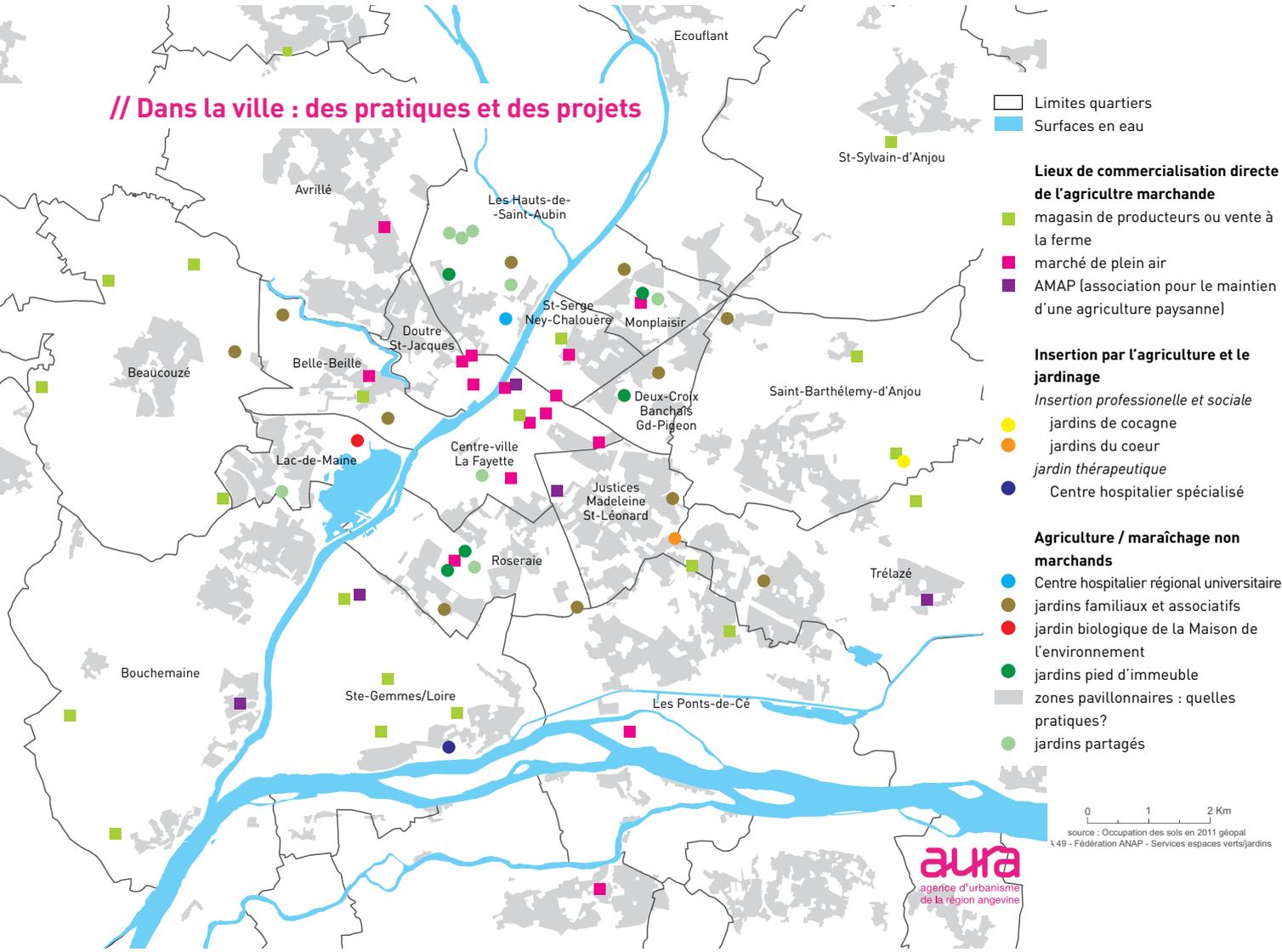


L'occupation du sol permet de montrer que les espaces agricoles et les espaces dits « naturels » repr sentent une part pr pond rante du territoire angevin. Les si ges des exploitations agricoles, quant   eux, s'int grent dans la ville (Sainte-Gemmes-sur-Loire) ou la bordent. Aux portes de, et, dans la ville, l'agriculture y est diversifi e : production viticole, cultures l gumi res ou florales, vergers, cultures annuelles, etc.

- ▭ Limites communales
- - - Limites quartiers
- ▭ Espaces urbanis s (habitat, activit s, infrastructures)
- ▭ Surfaces en eau
- ▭ Espaces bois s
- ▭ Espaces naturels
- Si ges des exploitations agricoles
- ▭ Cultures annuelles
- ▭ Surfaces en herbe
- ▭ Vergers
- ▭ Vignes
- ▭ Cultures l gumi res ou florales (serres, p pini res et horticulture)
- ▭ Peupleraies

0 1 2 km
source : Occupation des sols en 2011 g opall

// Dans la ville : des pratiques et des projets



Limites quartiers
 Surfaces en eau

Lieux de commercialisation directe de l'agriculture marchande

- magasin de producteurs ou vente à la ferme
- marché de plein air
- AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

Insertion par l'agriculture et le jardinage

Insertion professionnelle et sociale

- jardins de cocagne
- jardins du coeur
- jardin thérapeutique*
- Centre hospitalier spécialisé

Agriculture / maraîchage non marchands

- Centre hospitalier régional universitaire
- jardins familiaux et associatifs
- jardin biologique de la Maison de l'environnement
- jardins pied d'immeuble
- zones pavillonnaires : quelles pratiques?
- jardins partagés

0 1 2 Km

source : Occupation des sols en 2011 géopal
1.49 - Fédération ANAP - Services espaces verts/jardins

CULTIVER : ASPIRATIONS CITADINES ? (paroles des jardiniers...)



Le jardin offre un autre moyen d'entrer en « contact » avec la nature. Il impose de s'intéresser à ses cycles, il rend l'habitant acteur du choix de ses pratiques (respectueux ou non de l'environnement), il renoue avec l'autoconsommation. La nature du citadin n'est plus seulement dans l'Ailleurs, elle est chez lui, dans son quotidien ».

Mayté BANZO, novembre 2009, *L'espace ouvert pour une nouvelle urbanité.*

// Jardins - Jardiniers : des profils différents



Les jardiniers interrogés dans les jardins familiaux et partagés se différencient par leur âge, leur genre et leur catégorie socio-professionnelle. Cette enquête ne présente pas de données exhaustives, mais la plupart des présidents et/ou responsables d'associations rencontrés ont apporté des éléments d'analyse.

Les hommes sont plus largement majoritaires dans les jardins familiaux, même si les femmes sont plus présentes depuis quelques années (10% à 50% selon les jardins familiaux ou lotissements).

« On a vraiment diversifié la population des jardiniers (...). Il y a de plus en plus de dames qui jardinent. Ici, sur les 120 jardins, il y a 70 dames. Il y a de plus en plus de dames qui jardinent ou qui s'associent ».

« Moi ça fait 30 ans que je suis là, j'ai un peu de recul. Il y a 30 ans, il y avait très peu de femmes. Le jardinage au départ, c'étaient les hommes ».

La moyenne d'âge est plus élevée dans les jardins familiaux que dans les jardins partagés. Les retraités (anciens ouvriers ou employés) constituent un groupe très présent parmi les jardiniers, en particulier dans les jardins familiaux (entre 70 et 80% selon les jardins familiaux). Les plus anciens jardiniers peuvent atteindre l'âge de 86 ans.

« On a beaucoup plus de retraités que d'actifs parce qu'un actif, il faut qu'il trouve 8 à 10 heures par semaine en haute saison. Ce n'est pas toujours évident. S'il ne peut venir que le week-end par exemple, ce n'est pas possible. Pour arroser, il faut être tous les jours dans le jardin. Donc ça c'est une contrainte que bien souvent les gens oublient et qu'on aime à rappeler ».

La plupart des jardiniers rencontrés ont jardiné dans leur enfance avec un parent jardinier (souvent le père) ou sont issus du monde agricole, confirmant le fait que le jardinage est souvent un héritage culturel.

« Moi je suis issu du milieu agricole. C'est pour ça, quand je suis arrivé à Angers, j'ai essayé de trouver un jardin ».

« Dans le temps, tout le monde venait plus ou moins du monde rural... l'exode rural... moi, je suis un ancien agriculteur. J'ai fait une formation agricole étant jeune ».

« Moi mon papa, cela ne lui suffisait pas, il faisait le jardin de l'hôpital de la Flèche plus le sien. Avant les hôpitaux avaient un grand jardin potager (...) Donc j'en ai hérité. Et lui en plus il faisait les comices agricoles. Ce sont les agriculteurs qui viennent présenter leurs bêtes et il y a des concours. Et lui, il présentait tous ses légumes de jardin. Alors il était fier avec ça. Il a eu des prix et des diplômes ».

« Je suis fille de jardiniers, c'est vrai que moi, mes parents étaient jardiniers, ma mère elle aidait mon père. Mais il y avait certaines tâches, c'étaient que les hommes, nous on était là pour désherber, pour cueillir ».

Ils sont également nombreux à avoir leur jardin depuis de nombreuses années, notamment dans les jardins familiaux.

« On a des jardiniers cela fait 40 ans qu'ils sont là. Moi personnellement, cela fait 30 ans que je suis dans l'amicale du Jardin de la Treille. On arrête parce que le physique ne suit plus ou les problèmes de santé, ou les déménagements. Ce sont les seules raisons qui nous feront arrêter le jardinage ».

La très large majorité des jardins est de nature potagère. Certains jardiniers donnent également à leur jardin une dimension ornementale importante, cultivant fleurs, buissons, etc. Cela ne doit cependant pas dépasser 10% de la superficie de leur jardin.

« Ça c'est une nette évolution car quand je suis arrivé à la Doutré, le quartier fleur ne prenait pas de l'importance comme maintenant et là je pense que ce sont les dames qui profitent du jardin pour avoir des fleurs à la maison ».

« Quand c'est une dame qui jardine, elle n'a pas les mêmes choses, les mêmes besoins. Il y a plus souvent plus de fleurs. Mais c'est très bien. Même dans le bureau de l'association. Tout au départ c'était des anciens; les femmes, pas question d'avoir de femmes dans le bureau ».

La plupart des jardiniers résident à proximité du jardin.

« La distance moyenne des maisons des jardiniers, moi j'avais fait le calcul, c'est à peu près à 1,2 – 1,3 km. Donc ce sont des gens qui sont aux alentours. A part certains qui sont... cela fait un peu augmenter la moyenne. Mais sinon les gens ils sont aux alentours. Il y en a beaucoup qui viennent en vélo, d'autres qui viennent à pieds. C'est quand même un avantage de ne pas prendre sa voiture ».

« Après beaucoup de jardinier comme moi-même venons à vélo, donc avec une certaine proximité. C'est-à-dire que si on veut venir chercher une salade ou du persil, on ne va pas faire des kilomètres, donc c'est quand même de la proximité ».

Les jardiniers vivent majoritairement en appartement. Il arrive parfois que les jardiniers habitent une maison, mais ils n'ont pas assez de place pour un potager.

« Moi personnellement, je suis en pavillon, je n'ai pas de place pour faire un potager ».

« Moi j'habite en pavillon. J'ai un jardin de ville, ce n'est pas cultivable ».

« Je vis en maison individuelle. Je n'ai pas de jardin potager, c'est trop petit et puis bon, ça change un petit peu de sortir ».

Peu de couples avec enfants investissent les jardins familiaux. Les demandes y sont rares.

« Il n'y en a pas beaucoup... c'est vrai que concilier la famille et le jardin, c'est parfois difficile ».

« On a très peu d'enfants dans les jardins. On n'a pas de jeunes couples qui demandent. Des enfants, des jeunes, en dehors des petits enfants qui viennent avec leurs grands-parents. Non, il n'y a pas beaucoup de couples avec enfants. C'est pour vous dire que la moyenne d'âge est quand même élevée ».

Les personnes en activité sont plus présentes dans les jardins partagés. Les actifs appartiennent principalement aux catégories intermédiaires, ce qui témoigne de leur intérêt pour le jardinage urbain. La population y est également plus jeune et les couples avec enfants y sont plus présents.



Oui, nous sommes de jeunes actifs pour la plupart. La moyenne d'âge est la trentaine pour les 2 jardins. Et puis on a les enfants qui viennent au jardin. Ils ramassent les fraises. Après il y a un lien social qui s'est créé du coup. Ça, ça a bien marché. Finalement, on connaît plus les gens du jardin que les gens de la résidence ».

L'entretien avec la responsable de l'association Resto'troc a permis de rencontrer une population peu différente de celle des jardins familiaux ou partagés. Motivations et pratiques y sont les mêmes et concernent plus, par contre, des personnes démunies financièrement.



C'est pour essentiellement, un, les habitants de Belle-Beille. Il faut qu'ils résident obligatoirement à Belle-Beille et de deux qu'ils soient bien sous le seuil de pauvreté (...).

Contrairement aux jardins familiaux, la moyenne d'âge y est relativement jeune.



Nous, la moyenne d'âge, c'est 43 ans. On a beaucoup de jeunes femmes avec des enfants et on a deux étudiants. (...). On a 11 femmes seules, ... 6 avec enfants à charge. Le public ici, on a autant d'hommes que de femmes. Les femmes que l'on a ici, 50% sont de familles monoparentales ».

//Les motivations



Ouvriers au XIXe siècle, les jardins potagers organisés collectivement deviennent « familiaux » au milieu du XXe, pour rentrer aujourd'hui dans la catégorie des jardins collectifs, au sein de laquelle ils voisinent, et parfois se combinent, avec les jardins d'insertion et des jardins partagés. Cette évolution sémantique rend compte de modifications idéologiques et sociales: le jardinage vivrier d'hier n'est pas celui d'aujourd'hui, parce que les jardiniers et la société à laquelle ils appartiennent ont changé.

« Ça tient aussi à l'évolution de la société parce qu'avant on avait des grandes familles. A l'origine, il ne faut pas oublier que c'était des jardins ouvriers, c'était pour nourrir leur famille. Aujourd'hui, je trouve qu'on tend plus vers un jardinage de loisirs ».

« Alors au départ, ces jardins-là faisaient 290 m². Aujourd'hui, c'est beaucoup trop grand. C'est-à-dire que dans le temps, dans les années encore 60, le jardin aidait à élever la famille. D'abord on avait que son samedi et son dimanche et on passait son samedi et son dimanche dans son jardin. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. On jardine en semaine et on va à la mer le week-end ».

« Avant, les jardins faisaient tous 290 m² parce qu'il y avait plus de nombreuses familles. Donc c'était un besoin et puis, leurs familles venaient au jardin le samedi et le dimanche. Donc la dame amenait sa cuisine. Il y en a même qui avaient des cuisinières sur place et puis il y en avait quelques-uns qui avaient des poules, des lapins et ça, il n'y en a plus maintenant, c'est fini. Ça a évolué ».

Les parcelles de petites tailles semblent davantage correspondre aux aspirations actuelles, les plus grandes parcelles demandant davantage de travail et d'investissement. La tendance, aujourd'hui, dans les jardins familiaux est d'ailleurs de diviser les parcelles de 300 m² afin de répondre à la demande et aux aspirations nouvelles.

« Alors la tendance actuelle, je dirais, depuis 2 ans, c'est de diviser les parcelles qui sont très grandes, parce que certaines font plus de 300 m², de les couper en deux (...). Ici nous avons plus de 250 parcelles. Le chiffre évolue d'une année sur l'autre puisque nous divisons certaines parcelles qui sont très grandes, parce que nous avons quand même une demande pour de petits jardins ».

Il n'est pas rare également de voir des parcelles en « colocation » (binôme ou groupe d'ami(e)s sur une même parcelle). C'est plus souvent le cas pour les débutants.

Les motivations des jardiniers reposent sur des mobiles très majoritairement individuels : contact avec la nature et pratique d'un loisir viennent bien souvent en tête, devant l'attrait alimentaire de l'activité et la possibilité de rencontres. C'est avant tout un désir de loisir nature et productif qui conduit les jardiniers à cette activité. Les rencontres ne sont qu'une conséquence, peu recherchées au départ de l'activité, sur un espace collectif. Les relations se nouant entre jardiniers dans les jardins collectifs (parcelles individuelles) montrent en effet que ces dernières restent sommaires et que les jardins collectifs ne constituent que des « espaces de sociabilité réduite ».

« Puisque le mot à la mode, c'est le lien social, c'est vrai que ça créé des liens avec les voisins immédiats parce que, personnellement, je suis dans une parcelle qui est vraiment dans un angle, dans un petit coin et cela me convient très bien ce qui ne veut pas dire que je suis associable, mais c'est un besoin de se retrouver avec soi-même ».

« Cela (les échanges) reste un peu par secteurs, par allées. Par allées, il y a environ 20 à 25 jardins. Chacun s'y retrouve, seulement on n'est pas toujours copain avec son voisin (rire) ».

L'envie de faire, de voir pousser ses légumes (des légumes qui ont du goût) alliée aux notions de plaisir voire de passion, sont des éléments qui sont mis en avant par les jardiniers :

EE *Moi j'ai commencé le jardin il y a une dizaine d'années et c'est vraiment passionnant et puis je ne le fais pas par nécessité (...). Celui qui fait par nécessité, je pense que c'est plus difficile. Je crois aussi qu'on a beaucoup évolué dans le sens où on ne sent plus la nécessité ».*

Passer du temps, occuper le temps, l'importance du bien-être est souvent développée par les jardiniers rencontrés.

EE *Le jardin, c'est bien, ça passe le temps et puis c'est quand même un peu de sport parce que si on reste sans rien faire, surtout quand on avance dans l'âge, si on reste sans rien faire, on va être avachi. Alors donc les collègues de jardins, ça fait du bien. Donc ça nous fait un peu de sport, de l'amitié, des légumes, on sait ce qu'on mange. Ce n'est pas comme les saloperies qu'on achète dans le commerce. Ce n'est pas comme les tomates qui viennent d'Espagne ou qui viennent du Maroc. Donc c'est pour ça que j'ai pris un jardin et ça fait du bien au corps ».*

EE *Moi j'ai pris le jardin pour penser à autre chose. Le jardin, ça change les idées. Quand on a un peu de souci, un peu de problème on va au jardin et hop tout est parti. Moi j'avais des problèmes de santé au début et là ça commence à aller mieux. Oui ça fait du bien ».*

// Les pratiques



SPORTS ET EXPÉRIMENTATIONS

Cultiver un potager ne se résume pas à entretenir un jardin livré clef en main. Tout est à faire. Il s'agit de connaître les variétés, semer, planter, éclaircir, remplacer, conserver, transformer, etc. Pour de nombreux jardiniers, le jardin est un lieu d'exercices pour le corps et l'esprit. L'argument du sport est bien plus souvent exprimé par les hommes jardiniers !

« Pour nous c'est un peu l'occasion de faire de la musculation gratuitement ».

La dimension expérimentale prévaut dans les pratiques des jardiniers qu'ils soient anciens ou débutants. On essaie telle plante à tel endroit, telle technique conseillée par d'autres, telle variété nouvelle. Le jardin est bien souvent un petit laboratoire personnel de sciences naturelles.

« C'est vrai que pour jardiner ce qui fait plaisir c'est quand on ramasse ses graines, qu'on les sème et voir pousser... moi j'aime bien faire ça. Je n'achète pas les plants tout près, j'essaie de les fabriquer ».

« On essaie de trouver des astuces. Moi l'histoire des bouteilles que j'ai mis sur les choux. En fait tout ce qui est jeune plant. Je récupère des grosses bouteilles au travail. Je coupe le fond, un petit peu la tête et je les mets dessus et quand le choux commence à sortir de la bouteille, je retire la bouteille et comme il est dur, les lapins ne viennent plus ».

« Après il y en a pas mal qui ne savent pas jardiner et du coup, ils apprennent sur le tas. Après c'est une sorte d'expérience aussi. On se dit on va mettre des légumes. Si ça pousse c'est bien si ça ne pousse pas, ce n'est pas très grave ».

APPRENTISSAGE ET ÉCHANGES

L'apprentissage et l'expérimentation sont des dimensions fondamentales de la pratique du jardinier. Un des grands avantages des jardins est de réunir toutes sortes de jardiniers. En effet, certains jardiniers débutants s'initient principalement grâce aux échanges que la proximité des parcelles favorise.

« On est bien au jardin, on est avec des papys. Quand on ne sait pas on demande. Bon il y en a qui demandent, d'autres qui ne demandent pas. Moi je sais que si j'ai besoin d'un coup de main, je demande. Avant j'avais fait ça avec mon père au début. Mais maintenant je suis tout seul parce que mon père il a arrêté avec les accidents de travail ».

« Après il faut se dire que la terre ça se travaille. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on va faire ce qu'on veut. Papy (surnom donné au jardinier le plus ancien) m'a donné pas mal d'astuces. C'était mon voisin de palier et de jardin. Après je suis fille de jardinier donc j'ai mes petites astuces aussi ».

« Même sans connaissance, on apprend avec les voisins. Celui qui arrive ici, qui n'a pas de connaissance du jardinage, il apprend très vite. S'il voit qu'il y en a un qui plante des pommes de terre, il se dit : « tiens ça va être la saison » et puis il y a le dialogue. Si on ne sait pas faire, on demande et vice et versa ça, il y en a toujours qui pense à dire c'est la saison de faire ça, de planter. Mais même au bout de 20 ans, on fait encore des erreurs ».

Le don ou les échanges d'une partie de la production sont aussi une façon de concrétiser l'activité de jardinage comme activité productive.

« J'habite une maison individuelle, mais ça m'est arrivé d'en donner à des voisins, à d'autres jardiniers. Il y a des échanges de légumes. Sinon oui, il y avait un jardinier avec qui j'échangeais beaucoup de graines. Il est parti, donc du coup, c'est plus compliqué ».

« Ça arrive quand on en a de trop de plants. A la place de les jeter, on les donne s'il y a des gens qui en veulent. Si personne n'en veut, on est obligé de les jeter à la benne. Mais on a toujours quelqu'un qui prend (...) en début de saison. Il y a des preneurs comme souvent il y a des nouveaux qui viennent, qui débutent ».

« Il y a des échanges au jardin, de plants. Celui qui n'a pas de salades aujourd'hui, ce n'est pas facile de suivre avec le temps cette année qu'on a eu, avec les coups de chaleur... donc celui qui n'a pas toujours de salade à suivre, il peut aller chez quelqu'un et la fois d'après quand il a, il fait l'échange. Je vois Jean-Michel, il n'arrive pas à faire de carottes en ce moment. On ne sait pas pourquoi et bien, nous on a des carottes, donc on lui donne des carottes. On ne sait pas pourquoi il ne peut pas faire de carottes. Les artichauts c'est pareil, ça vaut cher les pieds d'artichauts, 3,90 euros en jardinerie. Là j'en ai une vingtaine et bien je vais en donner à Driss et lui, il va me prêter sa remorque ».

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« Manger nos légumes, c'est quand même autre chose, ils sont naturels ».

Ne pas utiliser de pesticides chimiques, récupérer l'eau de pluie, favoriser la biodiversité, composter, accueillir la faune, etc. Les jardins collectifs participent pleinement à la préservation de l'écosystème urbain.

La plupart des jardiniers rencontrés qualifient leur pratique de naturelle ou de biologique. L'idée de respect de l'écosystème transparaît de manière plus ou moins forte selon le profil du jardinier interrogé.

« Récolter ses légumes, c'est quand même, il y a une fraîcheur si vous voulez. On les ramasse au jour le jour et on sait ce qu'on a planté parce que sur les 120 jardiniers ici, on est plus d'une centaine à faire du bio. Il n'y a pas de pesticides. De toute façon c'est interdit herbicides, pesticides... que des engrais naturels ».

« On n'impose pas le naturel, mais maintenant il faut quand même en tenir compte... Il faudrait ne plus employer de désherbant. Moi je ne peux pas dire que je suis un « bio bio », mais je mange bio parce que je mets très peu d'engrais et en 33 ans dans mon jardin, je fais rentrer du fumier, donc ça pousse naturellement ».

« Il y en a ici, ils ne font pas du tout attention et on ne peut rien leur dire et ils ne veulent pas écouter. Si c'est eux qui mangent leurs légumes, ça les regarde. Mais moi, je sais bien que je fais attention. Tout ce qui est désherbant, traitement, on essaie d'éviter ».

« Moi j'ai été toute ma carrière dans l'horticulture et quand j'ai vu comment on traitait les plantes dans les serres. Moi je me suis dit si les légumes qui sont vendus dans le commerce, ils sont traités de la même façon, moi, je ne veux plus en manger. Alors donc je me suis mis à faire mes propres légumes comme ça je sais ce que je mets dessus ».

La sensibilisation liée aux informations ou aux animations mises en place se fait davantage sentir.

« On essaie de faire tendre les anciens jardiniers à des méthodes plus respectueuses de l'environnement. Sachant qu'ils ont été informés que certains produits sont interdits dans les jardins depuis quelques années. Bon beaucoup, je trouve que globalement, je ne connais pas tous les jardiniers, mais globalement, je trouve qu'il y a beaucoup de jardiniers qui sont quand même soucieux de ne pas utiliser les traitements chimiques à longueur de temps ».

Concernant le travail du sol, les jardiniers œuvrent en général manuellement (bêche, grelinette). Pour l'amendement, aucun jardinier rencontré n'utilise d'engrais de synthèse. Ils fabriquent tous leur propre compost.

« Alors le compost là, on peut vous dire notre méthode, c'est Angers Habitat qui passent la tondeuse autour des bâtiments. Après ils mettent dans un camion et puis, ils nous téléphonent et ils nous bennent ça ici et puis on se partage l'arrivage des feuilles et de l'herbe ».

« Tous les jardins sont pourvus d'un composteur. C'est la ville qui nous fournit. Alors au départ, ce n'était que facultatif et puis depuis 2 ans on a imposé systématiquement d'avoir un composteur dans tous les jardins et je pense que c'est une bonne chose ».

Les jardins collectifs constituent également des lieux de sensibilisation à l'usage raisonné et à la protection des ressources en eau.

« Nous, on a du mal à faire passer le message que ça ne sert à rien de trop arroser. Après c'est vrai, c'est chacun ses coutumes, chacun sa culture, il faut juste trouver un juste milieu. Moi je fais plus facilement des sillons et j'arrose une fois par semaine. Ça ne sert à rien de noyer tous les jours parce que l'eau ne pénètre pas forcément et entre deux je bine. On le voit bien, ceux qui arrosent beaucoup, ils ont beaucoup de feuillage et pas forcément de fruits derrière. Et il y a des légumes qui n'aiment pas forcément l'eau. Ici l'eau est coupée dans la journée. Ils ont instauré des plages pour justement éviter les abus parce qu'il y a des gens qui arrosent en plein soleil ».

Tous les jardins propriétés de la ville d'Angers sont dotés d'un récupérateur d'eau. L'utilisation de l'eau de pluie est largement développée.

« Nous avons des compteurs d'eau. L'eau est au tarif agricole. On ne paye pas de taxes d'assainissement. C'est de l'eau potable qu'on a et on limite la consommation par jardin en fonction de la surface. Les gens ont une consommation... moi par exemple j'ai 0,2 m³ par m². J'ai 220 m², j'ai droit de consommer 43 m³ par an que je ne dépasse jamais d'ailleurs. En plus, on a des récupérateurs d'eau, si on met des gouttes à gouttes partout, on n'a pas de problèmes ».

Chacun des jardiniers rencontrés n'envisage pas sa pratique de jardinage comme pouvant être identifiée à une pratique agricole.

« Nous sommes loin des agriculteurs parce que « agriculteur », ça a une autre connotation. C'est complètement différent et l'agriculteur cultive pour gagner sa vie. Alors que nous, on n'a pas d'obligation de résultats ».

De leur point de vue, la différence n'est pas uniquement associée à la production, mais davantage aux fonctions du jardinage, vues comme récréatives, environnementales, éducationnelles. L'avantage économique est également abordé par certains jardiniers.

« Quand tu calcules le coût de tes légumes si tu les achetais, ça fait quand même un rapport annuel qui est quand même assez important. Je ne sais pas si vous pouvez vous représenter ce qu'un jardin peut apporter dans une année. Moi j'ai fait le calcul entre 800 et 1000 euros, un mois de retraite. Pour nous retraités, ça fait notre 13ème mois ».

Ce sont donc différentes conceptions du jardinage et de liens avec la nature et la terre qui s'expriment au travers ces motivations, ces pratiques et ces points de vue recueillis. Au sein de cette diversité apparaît cependant l'image d'un jardinier urbain : un citoyen progressivement impliqué dans les pratiques respectueuses de l'environnement sur la parcelle qu'il cultive. Le livret d'accueil (avec le soutien de la ville d'Angers) remis à la personne qui acquiert une parcelle dans un des jardins familiaux de la ville propose un petit guide des « bonnes pratiques » [Cf. annexes p.30]. Il contribue sans nul doute au développement d'une nouvelle conscience environnementale.

CONCLUSION

Si la pratique des jardins collectifs et leurs perceptions sont relativement homogènes en terme de bien-être, qualité de vie, échanges, dons, apport alimentaire, etc., il n'en reste pas moins que le jardin collectif est un espace social contrasté. Son ambiguïté repose sur le fait qu'il est à la fois public et réservé, collectif et individuel. Les jardins sont des espaces de plein air semi-publics dont la pratique est réservée à quelques citoyens, mais également espaces collectifs offerts aux yeux de tous (plus ou moins visibles selon les lieux), mais bien souvent non ouverts à tous les citoyens (il n'est pas rare de voir des barrières fermées à clé à l'entrée des jardins). De plus, les jardiniers font le choix de s'inscrire dans une structure collective afin de pratiquer une activité plutôt solitaire.

Ainsi, les jardiniers doivent remplir un certain nombre de tâches et s'impliquer dans l'organisation et le fonctionnement général du jardin. Force est de constater également que les jardiniers se connaissent peu entre eux, sauf entre voisins d'un même îlot ou d'une même allée.

Les jardiniers préfèrent dans l'ensemble jardiner seuls (les plus anciens), même s'ils apprécient le partage des connaissances et des productions (semences ou plants). La nouvelle génération de jardiniers citoyens, souvent débutants, recherche davantage la cohabitation pour jardiner (soit en binôme soit en groupe). Ainsi, il est de plus en plus fréquent de voir aujourd'hui des parcelles partagées entre plusieurs personnes dans les jardins familiaux.

Enfin, afin de répondre à la demande de parcelles de moindre superficie, les présidents d'associations de jardins familiaux n'hésitent pas à diviser les plus grandes.

Certains jeunes couples avec enfants apprécient de jardiner en famille ce qui pour eux est l'occasion de faire découvrir la magie de la nature à leurs enfants : « *C'est intéressant pour les enfants quand ils viennent parce que maintenant de plus en plus, les enfants, ils ne savent même plus d'où ça vient les carottes. Là ce n'est pas imaginaire, c'est réel, donc ils peuvent toucher, on peut dire réconciliation avec la terre, c'est important par rapport à ça déjà. Les enfants de plus en plus, ils ne savent pas d'où ça vient les tomates...* ».

Ces jardins collectifs peuvent être également une réponse à la demande sociale forte liée au besoin de nature en ville. L'évolution actuelle des principes d'aménagement dans les projets urbains ou d'espaces publics, par la mise en place de jardins partagés dédiés aux habitants a de l'avenir...

JARDINS D'AILLEURS

Exemple de jardin hydroponique, amarré à une péniche sur les canaux d'Amsterdam. Il repose sur des palettes pour le support et des bidons en guise de flotteurs.



Exemple de « potager embarqué », projet de Florent Morisseau en collaboration avec Grégory Morisseau (paysagistes) à Camon dans la somme.

Pour en savoir plus :
www.gnis.fr



Exemple de jardin potager sur les toits : jardin situé sur le toit du gymnase des Vignolles dans le XXe arrondissement de Paris. Installé sur les 800m² de toiture plate, ce jardin partagé et d'insertion est un lieu d'accueil créé, en 2009, par l'association La Fayette Accueil, Paris Habitat. Pour en savoir plus :
www.ryerson.ca





Exemple de la clinique Pasteur de Toulouse : guidé par une start-up toulousaine, Macadam Gardens, spécialisée dans l'agriculture urbaine, l'établissement de santé a décidé de se lancer dans un potager à domicile (2014) dédié aux patients et au restaurant d'entreprise du personnel de la clinique. 500 m², dans des grandes jardinières en géotextile sont désormais cultivés, par des travailleurs handicapés de l'établissement et service d'aide par le travail, par les salariés de la clinique mais aussi par des patients.

Pour en savoir plus :
www.clinique-pasteur.com

Exemple de recours à la production participative d'espaces publics temporaires, le projet « Pla Buits » à Barcelone, un projet dans le cadre duquel la municipalité subventionne des collectifs pour aménager des friches urbaines en espace publics.

Pour en savoir plus :
www.metropolitiques.eu



Annexes

// Charte *Un jardin pour tous* de la ville d'Angers

ENJEUX

La Ville d'Angers souhaite offrir l'accès à la nature pour tous et développer le jardinage en ville.

CATÉGORIES

Cette charte concerne :

- les JARDINS DE PIEDS D'IMMEUBLES ;
- les JARDINS PARTAGES.

DÉFINITION

La charte « un jardin pour tous » encourage la création et l'existence d'activités de jardinage collectif sur tous les quartiers de la Ville d'Angers. L'implication forte et la participation continue des habitants sont entre autres des conditions de réussite.

Les objectifs sont :

- la création de lien social, de rencontres intergénérationnelles et de partenariats avec des structures du quartier (p.ex. écoles, centres de loisirs, résidences du 3e âge, foyers, ...) ;
- l'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- l'animation de la vie du quartier et la convivialité ;
- l'appropriation de l'espace public par les habitants ;
- l'éducation à l'environnement ;
- l'éducation au respect d'autrui.

MOYENS

Pour réaliser ces espaces, avec et pour les habitants du quartier, la Ville d'Angers met gratuitement à disposition des terrains et différents équipements suivant les sites. Des travaux d'aménagement peuvent compléter le dispositif.

La mise à disposition peut être remise en cause, sans aucune indemnisation ou compensation, par :

- les nécessités d'aménagement de la collectivité ;
- le non-respect des dispositions de la présente charte, notamment le non-respect d'une intégration paysagère harmonieuse du jardin dans le quartier et/ou de la sécurité des aménagements ;
- le non-respect de la politique « Zéro phyto » de la Ville d'Angers.

DÉMARCHE

Un projet doit être présenté aux services municipaux. Le choix du terrain sera entre autre orienté par la facilité d'installation d'un point d'eau à proximité.

Les services concernés (la Direction Parcs, Jardins et Paysages et la Direction de l'aménagement et du développement des territoires) contribuent à l'élaboration et à la précision du projet.

Celui-ci passe pour approbation dans les instances municipales (commission et Conseil Municipal pour la mise à disposition du terrain et le budget de réalisation des travaux).

La réalisation de l'aménagement sera précédée par l'adhésion à la présente charte du collectif demandeur et, suivant le cas, par la signature d'une convention avec la Ville d'Angers.

Une fois le jardin investi, la Direction Parcs, Jardins et Paysages suit et contrôle son activité pour décider de la reconduction ou du renouvellement de la mise à disposition du terrain.

CONDITIONS REQUISES

- Constitution d'un collectif (p.ex. association) et désignation d'une personne ressource ;
- Présentation d'un projet de jardin collectif : les modalités de la mise à disposition du terrain et de l'organisation du jardin seront définies dans une convention ou dans un règlement ;
- Utilisation du terrain mis à disposition et activités du jardin suivant les objectifs et les règles de fonctionnement de la charte ;
- Souscription d'une assurance de responsabilité civile par le collectif en cas de jardin clos et/ou de mise à disposition d'équipements;
- Acquiescement des consommations éventuelles de fluides liées à l'utilisation du jardin ;
- Attribution des espaces jardinés aux habitants du quartier.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Ces jardins seront gérés de manière à :

- Respecter l'environnement (préservation de l'environnement, intégration de gestes en faveur du développement durable, bio-jardinage, interdiction de feux et d'utilisation de produits toxiques) en étant cohérent avec la politique municipale sur la limitation d'utilisation des produits phytosanitaires (politique « Zéro phyto ») ;
- Prioriser une fonction vivrière ;
- Assurer une continuité de l'entretien des parcelles jardinées ;
- Veiller à un aménagement harmonieux du jardin avec son environnement ;
- Identifier clairement l'espace du jardin (formaliser les limites globales) ;
- Assurer la sécurité du public ;

- Autoriser uniquement les activités qui ne gênent pas le voisinage ;
- Garantir l'usage du jardin selon sa destination définie (pas de stationnement ni d'habitation ni d'élevage d'animaux) ;
- Tenir le jardin accessible en permanence lors de sa situation dans un espace vert public ;
- Présence d'un jardinier et renseignements au besoin du public régulièrement, au minimum une fois par semaine en saison de jardinage (mars à octobre inclus) ;
- Participer aux événements de la ville (p.ex. « Rendez-vous aux jardins », Fête du quartier, Fête « Petits jardins, grandes idées », concours « Fleurissons Angers », ...) ou organiser un événement public minimum une fois par an (atelier participatif ou thématique, portes ouvertes, ...) ;
- Établir un bilan annuel de l'activité du jardin (transmission à la Direction Parcs, Jardins et Paysages et éventuellement présentation en réunion annuelle). La collectivité se réserve un droit de regard sur le bilan financier.

COMMUNICATION

La structure d'animation du jardin sera affichée à l'entrée ou à proximité immédiate du jardin de manière lisible et durable. Les éléments suivants devront être indiqués :

Nom et coordonnées de la structure,

- l'ouverture régulière au public du jardin,
- l'adhésion à la charte « Un jardin pour tous » de la Ville d'Angers,
- le fonctionnement ou le règlement interne,
- les animations programmées.

Extrait de :
www.angers.fr/vie-pratique/.../charte-un-jardin-pour-tous.html

// Extraits du livret d'accueil des jardins familiaux d'Angers

La structure du jardin

les bonnes questions à se poser



Avant de commencer, faites un plan de votre jardin pour savoir comment l'organiser en fonction des cultures que vous souhaitez et de la façon dont vous allez les cultiver.

Pensez à la rotation des cultures.

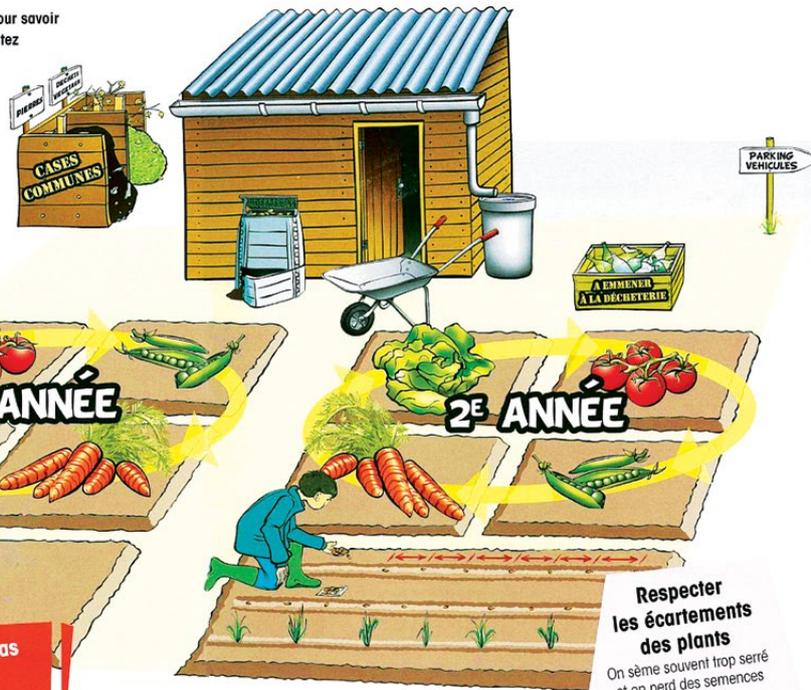
les légumes se divisent en quatre catégories : feuilles, fruits, à graine, racines. Il ne faut pas toujours planter les mêmes légumes au même endroit.

Quelques exemples de légumes

Feuille : mesclun, poireau, ciboulette, céleri à cotes, estragon, laitue

Racine : radis, ail, échalote, oignon, navet, betterave

Fruit où à graine : tomate, aubergine, poivron, melon, concombre, courges, pois, fève, haricots



Toutes les plantes ne s'associent pas
Il y a des bons et des mauvais voisins.
Le fraisier n'aime pas le chou par exemple !

Respecter les écartements des plants
On sème souvent trop serré et on perd des semences pour rien.

Jardin BIO



Pour lutter contre les herbes envahissantes, les pucerons, les limaces ou les maladies des plantes, les jardiniers utilisent parfois des pesticides dangereux pour leur santé et leur environnement.

Même les produits conseillés en agriculture biologique, mal utilisés peuvent avoir des effets néfastes.

Les 4 bonnes questions à se poser avant de traiter sont les suivantes :

- 1/ Est-ce vraiment nécessaire ?**
On peut retirer tout simplement le pied malade
- 2/ Est-ce le bon moment ?**
Les conditions météo doivent être favorables (vent, pluie, température...). Le traitement doit correspondre au bon stade de la maladie ou de l'insecte ravageur.
- 3/ Est-ce le bon produit ?**
Il doit avoir la mention « emploi autorisé au jardin »(EAJ)
- 3/ Est-ce le bon dosage ?**
En mettre plus est inutile et polluant.



Crédits photos

p16 - Jardins familiaux Balzac (120 parcelles)
© aura

p20 - Jardins familiaux Petits
Jardiniers de la Treille (112 parcelles),
lotissement n°1 - © aura

p23 - Jardins familiaux Petits Jardiniers de la
Treille (60 parcelles), lotissement n°2 - © aura

p28 (gauche) - © Photo : NC

p28 (droite) - © Photo : TOA Architectes
Associés, Faustine Herrero, Laura Meulemans,
Maria Cotela

p28 (bas) - © Photo : Florent Morisseau

p29 (gauche)- © Photo : C. Partinico

p29 (droite) - © Photo : UrbanrulesBCN02/Flickr

Pour aller plus loin

- www.angers.fr/.../Un_jardin_pour_tous.pdf
- www.librojardin.free.fr/
- www.libre-jardin-au-lac.eklablog.com
- www.resto-troc.fr/

Études et publications aura

- 2010: Enquête sur un jardin en pied
d'immeuble dans le quartier Grand Pigeon
(Le jardin du Saule) - mars 2010 - 20 pages
- 2014 : « Portrait de l'agriculture périurbaine
du Pôle métropolitain Loire Angers », aura/
Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire
février 2014 - 77 pages

Directrice de publication :

Emmanuelle Quiniou

Etude et rédaction :

Stéphanie Hervieu - Emmanuelle Quiniou

Valérie Brunet

Conception graphique et réalisation :

Stéphane Boulay

ISBN : EAN 9782351060339

Juin 2016

